
Erratum

Gouvernement du Québec

C.T. 203162, 13 décembre 2005

Loi sur l'instruction publique
(L.R.Q., c. I-13.3)

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 18 janvier 2006,
138^e année, n^o 3, page 283.

À la page 351, la dernière ligne du tableau devrait se
lire comme suit :

CO3 : contremaître d'entretien général	Contremaître d'entretien général	1	1	1	1	1
---	-------------------------------------	---	---	---	---	---

47180

Avis

Loi sur la conservation du patrimoine naturel
(L.R.Q., c. C-61.01)

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 16 août 2006,
138^e année, n^o 33, page 4073.

À la page 4073, le toponyme de la réserve naturelle
aurait dû se lire comme suit : « Réserve naturelle du
Piémont-du-Mont-Saint-Hilaire » au lieu de « Réserve
naturelle du Piedmont-du-Mont-Saint-Hilaire ».

47164